



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Aciérie novasco

Question au Gouvernement n° 972

Texte de la question

ACIÉRIE NOVASCO

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Saintoul.

M. Ian Boucard . Le vice-président de l'Arcom...

M. Aurélien Saintoul . Le macronisme a commencé par la vente d'Alstom et le pacte de corruption dont parlait Olivier Marleix. Doit-il finir avec la liquidation de Novasco ? Dans une semaine, le tribunal de commerce doit se prononcer sur l'avenir de ce fleuron industriel. D'ores et déjà, il apparaît que la dernière aciérie de Moselle, située à Hagondange, pourrait fermer. Des centaines de familles sont dans le désarroi.

Comptez-vous laisser faire ? Ou – ce serait peut-être pire – comptez-vous sous-traiter ce dossier à Europlasma, repreneur en série que les différents gouvernements macronistes ont laissé récupérer Luxfer, Satma, Les Forges de Tarbes, Valdunes et la Fonderie de Bretagne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Dans toutes ces entreprises, le constat est le même : les promesses n'ont pas été tenues, la production est sans cesse arrêtée, l'effondrement des cours a ruiné les petits actionnaires au bénéfice d'Alpha Blue Ocean, un fonds voyou domicilié dans un paradis fiscal.

Monsieur le premier ministre, lorsque vous étiez ministre des armées, vous avez bien aidé le nouveau propriétaire de ces entreprises à vendre du vent, d'abord en confiant à un homme à la fois ancien délégué général de l'armement et membre de son conseil d'administration un rapport sur l'avenir de la filière des munitions, puis en le laissant affirmer, contre toute vraisemblance, que les usines qu'il reprenait pourraient produire et vendre des obus.

Désormais, la bulle Europlasma, qui est si près d'éclater, se positionne pour reprendre Novasco et chacun comprend que c'est un jeu de dupes. À chaque rachat, les ministres ont pensé : « Je laisse faire le marché et, après moi, le déluge. » Il n'est plus temps. Le marché se fiche pas mal de l'intérêt général. (*Mêmes mouvements.*) La souveraineté industrielle de la France n'émeut pas la Bourse.

Les décisions d'engager la planification écologique et de protéger les savoir-faire comme les emplois ne se prennent pas dans un conseil d'administration mais en conseil des ministres. A-t-on en France la hauteur de vue et le volontarisme suffisants pour non seulement protéger l'industrie mais aussi la relancer et la mettre au service de l'intérêt général ? (*Mêmes mouvements.*) Laissez-vous liquider Novasco et la métallurgie française en remettant sans cesse au lendemain l'ardente obligation de planification, qui est le moyen et la fin de son sauvetage ? (Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique* . Monsieur Saintoul, vous tombez mal parce qu'après moi, ce n'est pas le déluge, après moi, c'est moi. J'étais ministre de l'industrie quand tous les salariés d'un groupe qui s'appelait alors Ascometal ont été repris. Je suis aujourd'hui ministre de l'économie et des finances et, avec Sébastien Martin qui s'occupe d'industrie à mes côtés, je suivrai le dossier Novasco de très près. Je rappelle qu'à l'époque, 300 salariés de Fos-sur-Mer ont été sauvés par le groupe italien Marcegaglia, qui a contribué au développement industriel du site.

Mme Aurélie Trouvé . Ça ne s'est produit que là !

M. Roland Lescure, *ministre* . Pour le reste, vous l'avez dit, le fond Greybull, qui avait repris les activités des sites d'Hagondange, de Leffrinckoucke, de Custines et de Saint-Étienne, soit 700 salariés au total, nous a littéralement fait défaut. Il n'a pas respecté ses engagements et je me réserve le droit d'engager toutes les procédures qui permettront de comprendre pourquoi. Mais les salariés sont la priorité du moment. Deux offres de reprise ont été déposées pour les différents sites et le tribunal déterminera – le 12 novembre, je crois – quelle est la meilleure.

Pour terminer, je souligne qu'il est bien beau de critiquer les entreprises et les entrepreneurs qui investissent dans l'industrie française. (*« C'est vous que nous critiquons ! » sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Heureusement qu'Europlasma était là pour reprendre Valdunes ! Sans anticiper sur les décisions du tribunal, je voudrais que, quand des repreneurs se manifestent, on s'en réjouisse ensemble – surtout quand ils sont français. Vous, vous ne faites que les critiquer, toujours et partout. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

M. Ian Boucard . Ils ne savent faire que ça !

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Saintoul.

M. Aurélien Saintoul . Europlasma, c'est une fraude qui a ruiné des actionnaires et tous les salariés le savent. Quel est l'avenir du site d'Hagondange, où 400 salariés sont mobilisés ? Va-t-il fermer ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre.

M. Roland Lescure, *ministre* . Sur de tels sujets, nous devrions tous nous retrouver et non polémiquer.

M. Erwan Balanant . L'autre jour, M. Le Coq a eu des mots bizarres pour qualifier les actionnaires...

M. Roland Lescure, *ministre* . Des entreprises françaises s'engagent dans la relance de l'industrie. Nous nous assurons de leur viabilité et nous les accompagnons quand, vous, vous les condamnez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Saintoul](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 972

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 novembre 2025